

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des clubs mosellans,

La crise sanitaire et de ce fait, la fermeture des piscines explique le léger fléchissement du nombre d'officiels licenciés cette saison.

Or la présence des officiels au bord des bassins est un élément central pour assurer le bon déroulement des compétitions.

Depuis la saison dernière une réforme quant aux officiels natation course engendrant une répartition différente des responsabilités des officiels est actée par la FFN.

Les fonctions des officiels se déclinent dorénavant en 4 titres :

- Officiel chronométrateur : assure les fonctions de prises de temps et de juge à l'arrivée
- Officiel juge : assure les fonctions de l'officiel chronométrateur + les fonctions de chronométrateur en chef, juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef, juge de virages et juge de virages en chef, juge de nage
- Officiel Starter : assure les fonctions de l'officiel juge + les fonctions de starter
- Juge arbitre : assure les fonctions de l'officiel starter + les fonctions de superviseur et juge-arbitre, c'est-à-dire qu'il manage la compétition dans son ensemble et est le garant du respect du règlement.

Afin de permettre aux différents clubs de procéder au recrutement de nouveaux officiels, le CD organise deux temps de formation théorique et pratique au titre d'officiel chronométrateur :

- Le 3 avril 2022 lors du Meeting 57 Avenirs et Jeunes à Sarrebourg
- Le 12 juin lors du Challenge Pascal ANTOINE à Sarreguemines

Une partie théorique sera conduite avant la compétition : les candidats devront être présent 40 minutes avant l'ouverture des portes puis la compétition sera le support pour un temps de formation pratique.

Chaque participant devra être en possession d'un chronomètre ainsi que d'une tenue permettant d'œuvrer au bord du bassin (un pantalon ou short ainsi qu'un polo ou t-shirt blancs de préférence et des chaussures ou claquettes destinées exclusivement à la piscine).

Merci aux clubs de procéder à l'inscription des personnes souhaitant devenir officiel chronométrateur en cliquant sur le lien suivant afin de compléter le formulaire en ligne :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdJYuAZq-LcTwz-1pgYpVdBf2SVntzgPUAp9ZqDrKFTWzWcLw/viewform?usp=sf link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdJYuAZq-LcTwz-1pgYpVdBf2SVntzgPUAp9ZqDrKFTWzWcLw/viewform?usp=sf_link)

Le coût de cette formation est de 30€ (25€ de frais pédagogiques + 5€ de frais de dossier). Celui-ci sera intégralement remboursé par le CD57 aux clubs en fin de saison si la formation est validée.

Il est également à noter que chaque officiel présent aux compétitions permet à son club de percevoir, via le guichet automatique, le versement d'une indemnité proportionnelle au nombre de kilomètres qu'il aura parcouru pour se rendre à la compétition.

En vous remerciant pour votre implication,

Salutations sportives

Le Responsable de la commission « formation des  
officiels »

Comité de Moselle de natation,  
NIEDERLAENDER Fabrice